

165

Z

713493
DEC 1945

90

1945

SWITZERLAND

::

Registry Number 4 13493/10/43

FROM Mr. Norton,
(Berne).

No. 3377 E
(51/41/45)

Dated 3rd Dec. 1945

Received in Registry 11th Dec. 1945

Swiss Financial relations.

Transmits extract from "Journal de Genève" of 27th November concerning clearings between Switzerland and various countries. (Copied to Department of Overseas Trade).

Last Paper.

Z 13492

References.

(Print.)

(How disposed of.)

2) 134
BOT
2 Jan

(Minutes.)

Cops: Try
BOT.

Regy 17/xii

E. W. Pegg

The debit balance in the German-Swiss clearing is just about equal to the Swiss Govt's estimate of German assets in Switzerland.

R.G.
17/xii

(Action completed.)

D.F. 11

(Index.)

376/47

Next Paper.

Z 13653

No. 3377 E
(51/41/45)

BRITISH LEGATION,
BERNE,

3rd December, 1945.

91 252
Z

Copy sent to G.S.D.

Z 13493
12 DEC 1945

Sir,

I have the honour to enclose herein an extract from the "Journal de Genève" of the 27th November, 1945, on the state of Clearings between Switzerland and various countries.

2. Copies of this despatch and of its enclosure have been sent to the Department of Overseas Trade.

I have the honour to be, with the highest respect,

Sir,

Your most obedient,

humble Servant

S. J. P. [Signature]

The Right Honourable
Ernest Bevin, M.P.,
His Majesty's Principal Secretary of State
for Foreign Affairs,
Foreign Office.

"Journal de Genève" No. 280. 92
27.11.45.

Enclosure No. in Berne

despatch No 3377 of the 3rd December, 1945

JOURNAL DE GENEVE. — N° 280

Economique et Financière

BULLETIN DU 27 NOVEMBRE

L'état de nos clearings

Nos autorités financières ont enfin rompu le silence qu'elles s'étaient imposé pendant la guerre. Du moment où les statistiques du commerce extérieur donnaient de nouveau la répartition géographique de nos échanges, il n'y avait plus de raison de continuer à envelopper nos comptes de clearing d'un épais mystère, qui ne pouvait que faire naître les suppositions les plus désavantageuses pour notre pays. C'est pourquoi nous enregistrons avec satisfaction la publication de la situation au 31 octobre 1945 de notre trafic de compensation.

Sans nous attarder aux détails, retenons seulement les soldes des comptes de clearing, qui fixent notre position de créancier ou de débiteur à l'égard des pays auxquels nous sommes liés par des accords de compensation. En voici la liste :

Soldes débiteurs	Allemagne	973.162.218 fr.
	Italie	311.905.679 fr.
	Norvège	17.558.498 fr.
	Bulgarie	9.077.388 fr.
	Pologne	2.743.188 fr.
Soldes créanciers	Espagne	19.164.830 fr.
	Hongrie	17.845.541 fr.
	Roumanie	10.194.849 fr.
	Turquie	8.525.704 fr.
	Danemark	908.810 fr.
	Grèce	311.432 fr.
	Yougoslavie	271.408 fr.
Finlande	48.142 fr.	

Il ressort de ces chiffres que le solde de clearing avec l'Allemagne est un peu moins élevé qu'on ne le prétendait. Il n'en reste pas moins que c'est celui dont le sort est le plus incertain. L'amortissement de la dette de clearing de l'Italie avait été réglé, temporairement tout au moins, par les accords du 10 août dernier, à l'application desquels la commission de contrôle alliée a mis son veto. Il faut maintenant négocier à nouveau, précisément sur le règlement de l'arriéré, qui semble avoir créé les principales des objections que les occupants de l'Italie font valoir pour ne pas ratifier les conventions conclues avec la Suisse.

On remarquera les soldes créanciers relativement importants de l'Espagne et de la Hongrie. Ils doivent mettre à l'aise nos exportateurs et, en ce qui concerne la Hongrie, éveiller quelques espoirs chez les porteurs suisses de titres hongrois, dont les intérêts seraient largement couverts par ces avoirs, si les deux gouvernements s'entendaient à ce sujet. Exception faite de la Bulgarie, tous les pays danubiens et balkaniques sont créanciers de notre pays, de même que le Dane-

mark, qui était pour nous un fournisseur précieux et qui le redeviendra rapidement, souhaitons-le, si les droits de préemption des Alliés n'absorbent pas trop de sa substance. Avec la Finlande nos échanges sont pour ainsi dire équilibrés.

Mais en plus des clearings encore en vigueur, il existe ceux qui sont déjà en liquidation, soit que de nouveaux accords de paiements aient été conclus depuis la fin des hostilités, soit que nos partenaires commerciaux aient été réincorporés dans l'unité politique à laquelle ils appartenaient avant la guerre (c'est le cas de la Croatie et de la Slovaquie).

Pour ces pays, les soldes au 31 octobre 1945 se présentent comme suit :

Soldes débiteurs	Pays-Bas	55.727.260 fr.
	Belgique	25.782.193 fr.
	France	1.512.544 fr.
Soldes créanciers	Slovaquie	3.543.544 fr.
	Croatie	626.237 fr.

Le développement de notre commerce avec la France, la Belgique et les Pays-Bas permettra vraisemblablement une résorption assez rapide de ces soldes débiteurs. De toute façon nous sommes, dans ce secteur, en présence de pays dont la solvabilité est certaine. Le solde en faveur de la Slovaquie démontre une fois de plus combien ce pays a été pour nous un fournisseur apprécié alors que la Suisse se trouvait totalement enserrée par le double rideau de fer du blocus et du contre-blocus.

Au total tous ces comptes (qui comprennent aussi les soldes du trafic financier, pour les pays avec lesquels celui-ci a pu être maintenu) font ressortir la position très fortement créancière de la Suisse.

En effet, la balance établie, il reste à notre actif un solde de 1 milliard 258 millions de francs dans les comptes de clearing et de 78.8 millions dans les comptes en liquidation. Il se passera plusieurs années avant que ces vestiges d'une époque difficile disparaissent entièrement. Aussi faut-il souhaiter un grand essor à notre commerce extérieur, spécialement à nos importations en provenance de certains pays. Si tel n'est pas le cas, nous transmettrons à nos enfants le souci de passer par « profits et pertes » le reliquat irrecouvrable de ces comptes de compensation qui ont singulièrement compliqué la technique des transferts internationaux, mais qui ont néanmoins permis — c'est leur seul et grand mérite — de maintenir un certain courant d'échanges dans un monde économiquement et financièrement « gelé ».

Dx.